

MAINE-ET-LOIRE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 31/03/2016

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

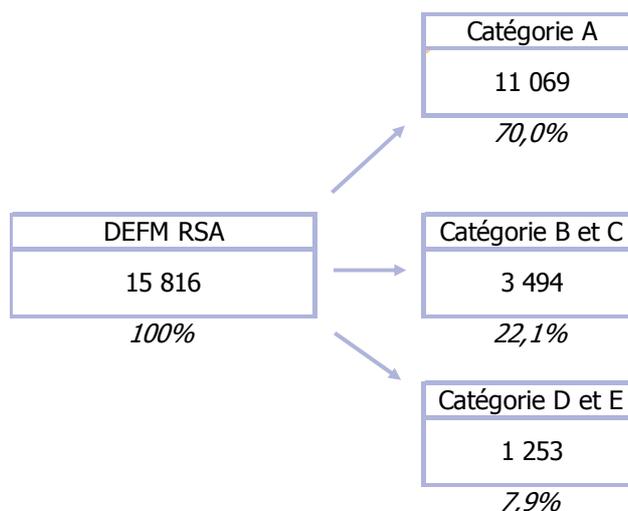
LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin mars 2016, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Maine et Loire s'établit à 14 563 (plus de 15 800 en incluant les catégories D et E), soit une diminution de -6.5% par rapport au mois précédent (- 531 par rapport à février 2016).

Les bénéficiaires du RSA représentent 20.2% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (70%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (39,2% contre 22.1%).

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – MAINE-ET-LOIRE



En Pays de la Loire, à fin mars 2016, on dénombrait plus de 57 331 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18.4% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin mars 2016, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de +0.1% sur un an en catégorie ABC alors que la hausse s'élève à 2,9% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

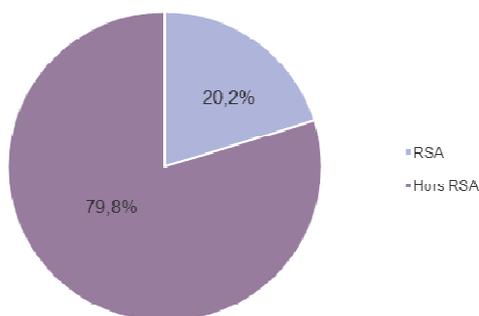
Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)



Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité ainsi que le RSA socle et activité. En conséquence les chiffres sont à zéro dans ces rubriques et les bénéficiaires ont été basculés dans le RSA non payable dans l'attente d'une nouvelle rubrique dédiée à la prime d'activité.

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre plus de 15 800 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (70% sont en catégorie A, 22,1% en catégories B et C).

En mars 2016, 14 563 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (20,2% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (66,5%) et touchent le RSA Socle. (cf avertissement bas de page 1)

Sur les 12 derniers mois, l'évolution est à la hausse pour les catégories A,B et E. La hausse la plus importante est constatée sur la catégorie E (+43,8%) et la plus forte baisse part la catégorie C (-2,7%).

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	2 733	8 336	0	0	11 069	+2,3%
Catégorie B	875	938	0	0	1 813	+4,9%
Catégorie C	1 271	410	0	0	1 681	-2,7%
TOTAL A,B,C	4 879	9 684	0	0	14 563	+2,0%
Catégorie D	263	231	0	0	494	-0,4%
Catégorie E	527	232	0	0	759	+43,8%
TOTAL	5 669	10 147	0	0	15 816	+3,4%

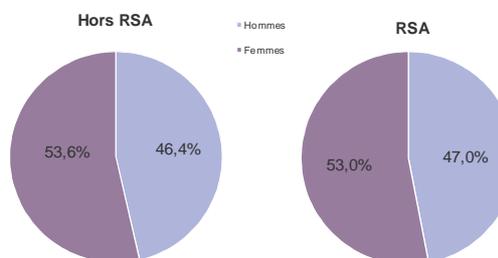
CARACTERISTIQUE DES BENEFICIAIRES

53% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est équivalente à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 13,7 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 13,6 points et seulement 6,1% d'entre eux perçoivent le RSA.

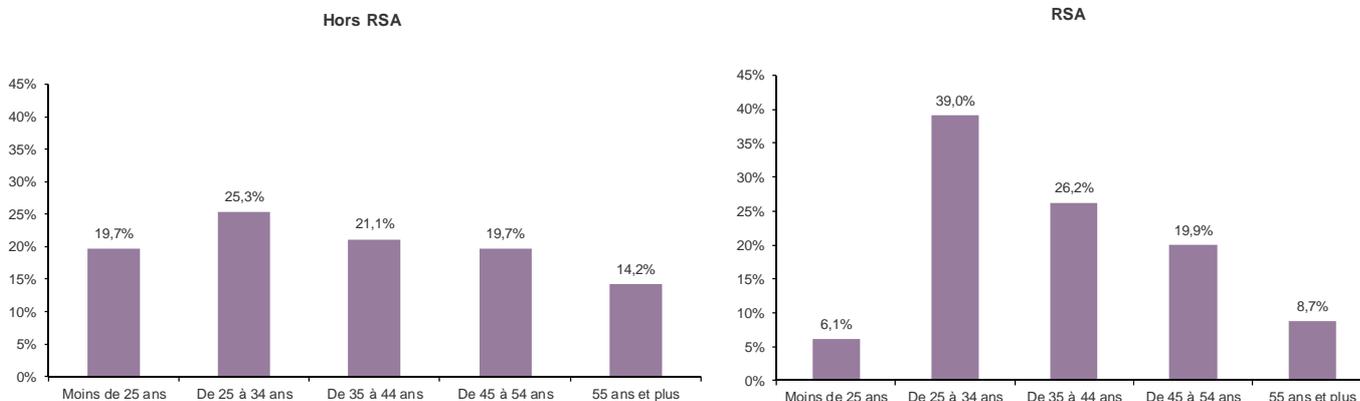
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAUX
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION & QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV VII	11,0%	7,8%
NIV III	11,4%	7,1%
NIV IV	22,2%	15,7%
NIV V	40,0%	40,4%
NIV V bis	6,4%	10,2%
NIV VI	9,0%	18,7%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	12,8%	19,2%
Ouvriers qualifiés	13,9%	11,5%
Employés non qualifiés	17,6%	28,1%
Employés qualifiés	43,3%	35,1%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	12,3%	6,2%

40,4% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs sans diplôme ou avec le brevet des collèges (18,7%) et les titulaires d'un bac (15,7%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif.

Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint le niveau Bac enregistrent l'écart le plus important (-6,5 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part doubler dans la population RSA (18,7% contre 9%).

35,1% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (28,1%) et les ouvriers non qualifiés (19,2%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des employés qualifiés (-8,2%) et des cadres et techniciens et agents de maîtrise (-6,2%).

A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 10,5 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 6,3 points entre les deux populations.

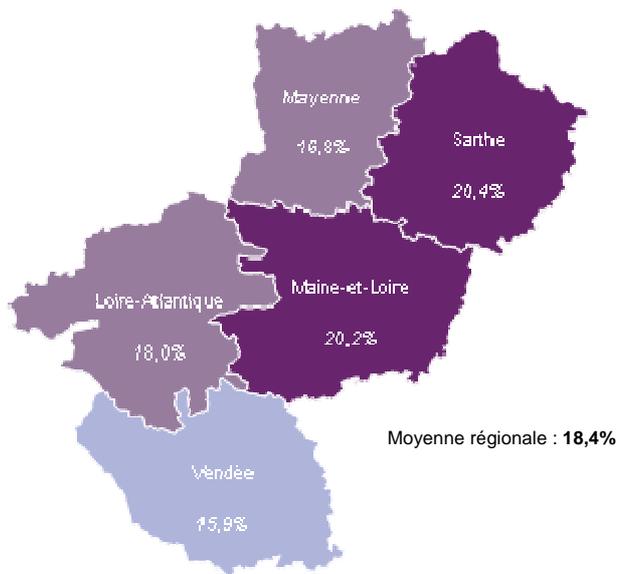
TABLEAU
LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	1084	5
K1304 Services domestiques	837	4
K1303 Assistance auprès d'enfants	526	1
N1105 Manutention manuelle de charges	432	10
N1103 Magasinage et préparation de commandes	417	2
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	400	3
A1401 Aide agricole de production fruitière ou viticole	339	11
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	339	9
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	329	6
A1203 Entretien des espaces verts	305	12
D1507 Mise en rayon libre-service	286	15
D1505 Personnel de caisse	279	30
F1606 Peinture en bâtiment	271	20
A1414 Horticulture et maraîchage	270	8
A1402 Aide agricole de production légumière ou végétale	260	13

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec près de 1 100 bénéficiaires, soit 7,4% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec 837 demandeurs (5,7%) et l'assistance auprès d'enfants (3,6%) avec près de 530 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, la manutention manuelle de charges ou l'horticulture et maraîchage semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas du personnel de caisse (30^{ème} hors RSA) ou de peintre en bâtiment (20^{ème} hors RSA).

**CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR
DEPARTEMENT**

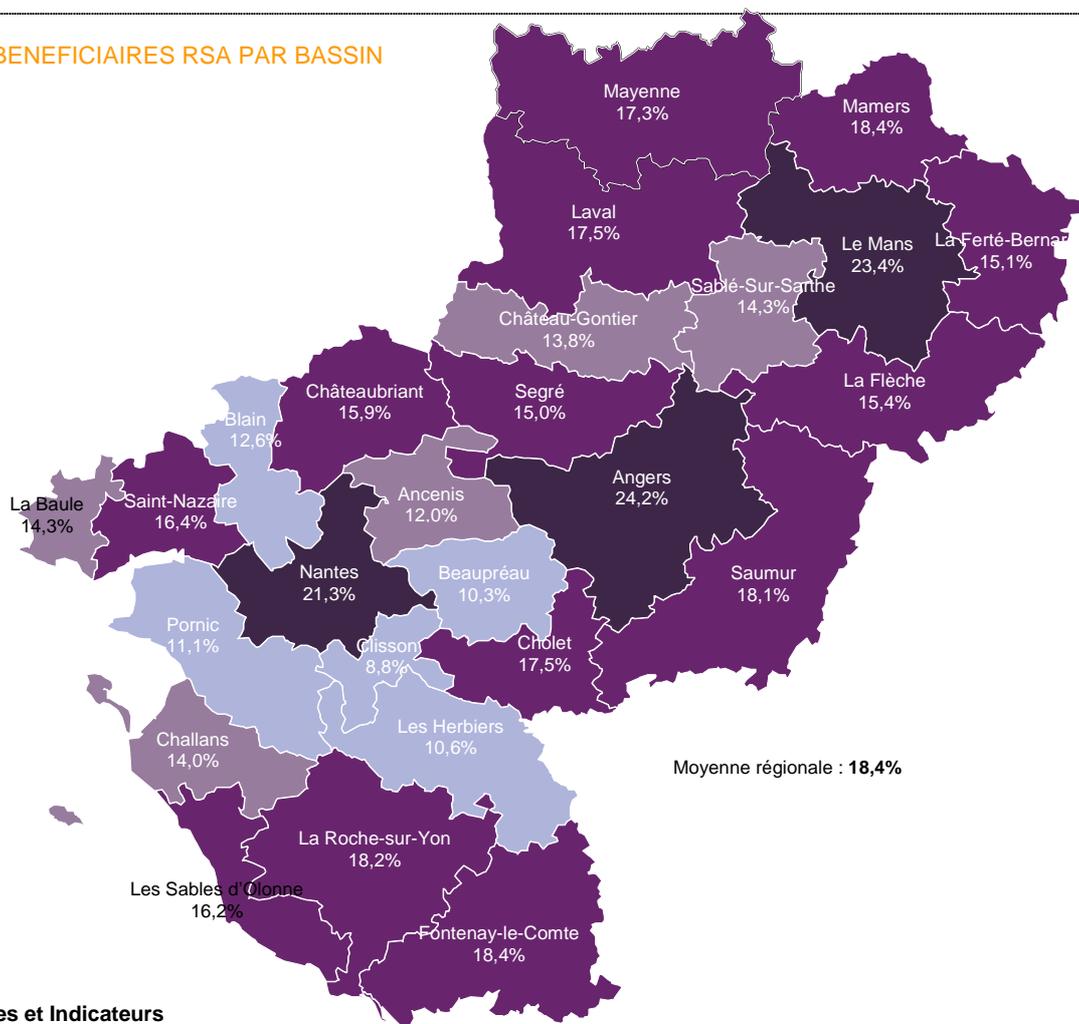


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 20,4% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (20,2%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (16,8%) et la Loire-Atlantique (18,0%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (15,9%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (24,2%), du Mans (23,4%) et de Nantes (21,3%).

Parmi les bassins ruraux, Mamers (18,4%), Saumur (18,1%), La Roche (18,2%) et Fontenay le Comte (18,4%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (8,8%) et de Beaupréau (10,3%) ou Les Herbiers (10,6%) affichent des taux presque deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

**CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN**



Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Alain MAUNY

Directeur de la rédaction : Josette BARREAU

Conception et réalisation : Service SEE – Céline BARRE – Gaëtan COIRIER

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr